



**CLUB NAUTIQUE du PORT de CANNES**  
**AVIS DE COURSE --- LERINA 2008**

**ORGANISATION**

La Lerina est organisée le **Dimanche 14 décembre 2008** par le Club Nautique du Port de Cannes.

**REGLES APPLICABLES**

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2005-2008  
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile  
Les Règles de la Classe concernée  
Les Règlements fédéraux et des Classements Nationaux concernés  
Le présent Avis de Course  
Les Instructions de Course et annexes

**CLASSE(S) ADMISE(S)**

La Lerina est ouverte aux classes HN : A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4 et aux multicoques de croisière de la jauge MULTI2000. Les voiliers seront armés en catégorie côtière minimum.

**INSCRIPTIONS**

Les inscriptions définitives seront enregistrées au CNPC le samedi 13 décembre de 17h00 à 20h. Les concurrents devront présenter à l'inscription les licences valides de tout l'équipage avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs, le certificat HN de leur voilier.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un acte d'engagement.

Le droit d'inscription est de 10 Euros par bateau.

Les annexes aux instructions de Course seront disponibles au moment de l'inscription.

**HEURE DE MISE A DISPOSITION**

L'heure du premier signal d'attention pour la première manche est fixée à 11h.

**PROGRAMME TYPE DE PARCOURS**

Le parcours prévu est de type côtier. Une seule manche est prévue.

Départ et arrivée seront donnés devant l'entrée du vieux Port de Cannes.

**CLASSEMENT**

Pour les monocoques, la méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance avec application du CVL, système à minima. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes.

Pour les multicoques, la méthode de calcul sera le temps sur temps.

Des classements indépendants seront établis à partir de 5 bateaux de même type (First classe 8, Nitro 80, First 31.7, Pogo, ...) à condition que 3 bateaux restent dans leur classe d'origine.

**PENALITES DE REMPLACEMENT**

Application de la règle 44.2 des RCV - Pénalité de rotation de 720°

**MODIFICATION AUX REGLES DE CLASSE HABITABLES:**

Le Comité de Course se réserve le droit de constituer les flottes selon des groupes en fonction du nombre d'inscrits.

**PRIX**

La remise des prix « **au champagne et au foie gras** » aura lieu le dimanche 14 décembre à 18 h 30 au local du Club.

**INFORMATIONS**

Adresse : CNPC 409, allée de la Roseraie 06250 MOUGINS

Tel Club : 06.76.68.53.98 / 04.92.92.85.61 fax: 04.92.92.85.61